PROJET D'EVALUATION COLLEGE LES SOURCES

Préambule

Groupes de besoins

Depuis la rentrée 2024, tous les cours de français et de mathématiques des classes de 6e et de 5e devaient être dispensés en « groupes de besoins » - initialement baptisés « groupes de niveau ». Le nouveau décret publié le jeudi 12 mars 2026 dispose simplement que, *« en vue notamment de prévenir la difficulté scolaire, un accompagnement pédagogique renforcé est mis en œuvre pour les enseignements de français et de mathématiques, adapté aux besoins des élèves ».* Cet accompagnement *« peut donner lieu à des organisations pédagogiques diversifiées »,* laissées à la libre appréciation des équipes.

Brevet des Collèges

À compter de la session 2026, le diplôme est délivré, dans la série générale et dans la série professionnelle, aux candidats ayant obtenu une moyenne finale égale ou supérieure à 10 sur 20 (fin du système de notation sur 800 points). La note de contrôle continu est calculée à partir des moyennes annuelles de toutes les disciplines (toutes au même coefficient) obtenues par les élèves en classe de 3e, et non plus à partir des huit composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
Un nouvel équilibre est également instauré entre contrôle continu et épreuves terminales : ces dernières comptent désormais pour 60 % de la note finale (contre 50 % actuellement), tandis que le contrôle continu représente 40 % (contre 50 % jusqu'alors).

Le projet d'évaluation est inscrit depuis 2024 dans le projet d'établissement

AXE 1 : Un parcours pour chaque élève et la réussite pour tous + Objectif « S'évaluer pour éclairer et orienter l'action. »

Projet d'évaluation :

Introduction

Ce projet concerne les deux cycles du parcours de l'élève au collège. Il vise à conforter l'égalité de traitement des élèves au sein d'un même établissement.
Au collège Les Sources, l'évaluation est semestrielle, avec 2 sessions de conseils de classe et 2 conseils de classe à mi semestre.
Ce projet présente aux élèves et aux parents, la politique d'évaluation adoptée dans l'établissement après réflexion du conseil pédagogique et des conseils d'enseignement.
Tout d'abord, il est important de préciser que chaque élève a l'obligation de se soumettre à l'évaluation, dont les modalités sont définies par les seuls enseignants.
L'objectif de l'évaluation est de former et guider l'élève dans ses apprentissages. L'évaluation est certes quantitative (notes/ compétences), mais également qualitative (appréciations). Elle souligne l'implication et le niveau atteint par l'élève ainsi que les axes de progrès. La place renforcée du contrôle continu et sa valeur certificative en 3è impliquent une réflexion de l'équipe pédagogique sur le projet d'évaluation qui est un cadre formalisé, partagé, définissant des principes communs de l'évaluation au sein de l'établissement.
Il est garant de l'égalité de traitement entre les candidats et constitue un document de référence qui est communiqué aux élèves et aux familles.

Cadre général

Les principes généraux de ce projet d'évaluation sont les suivants :

- **Assurer l'égalité de traitement des élèves et la transparence** : l'élève est informé à l'avance de la date, de la nature et des modalités de l'évaluation, sait sur quoi il est évalué, connaît les attendus et les critères d'évaluation et est informé du degré d'acquisition atteint ainsi que des éléments à travailler.
- **Assurer la mesure de l'acquisition des connaissances, des compétences, et des capacités référées aux attendus de fin de cycle ou d'année** en prenant en compte la progressivité des apprentissages.
- **Prendre en compte les compétences orales, écrites, numériques, recherche et traitement de l'information, travail collaboratif**, etc.

Ce contrôle continu sera formalisé dans le socle et le LSU qui précise les niveaux atteints, l'implication, l'engagement, l'assiduité et les progrès de l'élève au cours de sa scolarité.
Le contrôle continu impose un respect strict de l'obligation d'assiduité, une moyenne étant nécessairement construite à partir d'une pluralité de notes. Les élèves doivent se soumettre aux modalités du contrôle continu (écrit, oral, rythme...). Toute absence doit être justifiée.

Absences d'élèves
Pour être représentative, une moyenne doit être constituée de plusieurs notes. En cas d'absence d'un élève à une évaluation, le professeur, dans chaque discipline, précisera à l'élève les devoirs qui devront être nécessairement rattrapés pour que la moyenne soit représentative. Lorsqu'un rattrapage est organisé, l'élève et sa famille sont informés du jour et des horaires.

Si les absences d'un élève sont préjudiciables à l'élaboration de la moyenne :
- le professeur peut organiser une nouvelle évaluation pour cet élève
- si le conseil de classe semestriel évalue qu'un élève n'a pas suffisamment de notes pour que sa moyenne soit représentative, il sera convoqué à une évaluation ponctuelle à titre d'évaluation de remplacement.

On rappelle que l'absence à une évaluation sans motif valable ne peut pas se traduire par un zéro. Le zéro est une note d'évaluation. Il ne peut pas être utilisé avec une visée de sanction d'ordre disciplinaire.
Un suivi attentif de l'assiduité des élèves est mis en place dans l'établissement afin d'anticiper les difficultés éventuelles de constitution de moyennes.

Seules les dispenses règlementaires relatives à l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) et à la deuxième langue vivante sont autorisées. Elles seront renseignées avec la mention Dispensé dans le LSU.

Aménagements pour les élèves ayant un PAI, PAP ou PPS
Toutes les évaluations, qu'elles soient en contrôle continu ou terminales, prennent en compte les adaptations et aménagements prévus dans le cadre des PAP (plan d'accompagnement personnalisé), des PAI (projet d'accueil individualisé) ou PPS (projet personnalisé de scolarisation).

Fraude
L'utilisation des montres connectées et téléphones portables est strictement interdite pendant les évaluations. La gestion de la fraude relève de la responsabilité du professeur et s'exerce dans le cadre défini par le règlement intérieur (cf. code de l'éducation). Tout élève ayant commis une fraude avérée sera puni ou sanctionné suivant le registre des punitions et sanctions du règlement intérieur. Un élève ayant fraudé pendant une évaluation n'aura pas de possibilité de rattraper cette évaluation, ce qui l'expose à avoir une moyenne non représentative du fait de la note manquante. La fraude pourra être mentionnée dans la remarque du bulletin.

Absence d'un professeur
En cas d'absence prolongée d'un enseignant (supérieure à deux semaines sans remplacement), toutes les dispositions du projet d'évaluation deviennent caduques pour ses classes.
Toutes les formes d'évaluation possibles et la diversité de leurs rôles sont prises en considération dans le cadre des enseignements.
L'évaluation formative prend sa place en cours d'apprentissage. Elle permet à l'élève de se situer dans l'acquisition des connaissances, des compétences et des capacités, grâce aux appréciations explicites et régulières du professeur afin de progresser.
L'évaluation sommative atteste un niveau de maîtrise des connaissances, des compétences et des capacités des élèves et se situe au terme d'un temps d'apprentissage spécifique.
Au sein d'une classe ou d'un groupe, les mêmes compétences peuvent être évaluées selon des modalités différentes, en fonction des besoins de l'élève.
L'établissement des moyennes semestrielles doit donc toujours faire l'objet d'une procédure (modalités de calcul) suffisamment simple, et facilement compréhensible par les familles.

Remarque :
Toute situation pédagogique ou éducative permettant à l'élève d'identifier lui-même et de formaliser le degré d'acquisition atteint ainsi que les éléments à travailler pourra être privilégiée.
Ainsi au collège, un conseil ouvert, une séance « devoirs faits », un engagement dans la vie du collège, les fiches de suivi ou PPRE, participent de l'évaluation.

EVALUATION en 3è :

Dans le cadre des nouvelles modalités d'évaluation des candidats au brevet des collèges à compter de la session 2026,

Le conseil de classe ouvert est un temps d'évaluation : pour chaque élève, il dresse le bilan de la période écoulée sur la base des moyennes disciplinaires et de l'attitude au travail. Le conseil de classe peut délivrer des satisfécits (encourager, féliciter), mises en garde, décider de dispositifs d'accompagnement particuliers ou de remédiation. En cycle terminal, au premier semestre, l'élève présente l'analyse qu'il fait de ses résultats et les met en corrélation avec son souhait d'orientation.
A la fin du deuxième semestre le conseil de classe entérine les moyennes annuelles disciplinaires qui feront l'objet d'une remontée sur le livret scolaire de l'élève via un portail dédié.

Rattrapage des évaluations

Les évaluations seront rattrapées de façon systématique, en programmant un créneau.
Lorsque l'absence répétée d'un élève aux évaluations est jugée par son professeur comme faisant peser un risque sur la représentativité de sa moyenne, une nouvelle évaluation est spécifiquement organisée à son intention. Dans l'hypothèse où une moyenne périodique n'est pas jugée « représentative », celle-ci peut être remplacée par la mention « En attente » sur le bilan périodique de l'élève.

Préparation aux examens

Oral du DNB :

Liste des sujets proposés aux élèves par classe pour le **6 février 2026** Choix des élèves pour le **20 mars 2026**
L'examen : la soutenance orale du brevet a lieu **avant** la semaine de révision.

- DNB oral : **17 juin 2026**
- Semaine de révision brevet : **du 18 au 24 juin 2026**

Sujets :
L'élève choisit son sujet dans le corpus proposé par les professeurs.
En cas de sujet libre : il doit y avoir l'accord du professeur principal après consultation de l'équipe. L'élève devra alors obligatoirement fournir une trame et une description du sujet choisi.
Concernant les sujets, pour faciliter les entretiens pour les professeurs ne maîtrisant pas certains sujets, un classeur avec trame et descriptifs (des sujets) pourra être consulté en salle des professeurs.

Sujet et Langue étrangère : c'est le professeur de la LV choisie qui donnera son accord à l'élève et en avisera le professeur principal.
L'élève doit présenter une partie de son exposé en LV **pendant environ 1 min**. Le jury posera 2 questions en langue étrangère et attendra de l'élève des réponses dans la même langue.
10 points supplémentaires tout ou partie pourront être donnés.

Modalités :

Un oral blanc (3 juin) est organisé pour permettre à l'élève de s'essayer et de recevoir des conseils en vue de l'examen final.
L'oral durera 20 min : 5 min d'exposé ; 15 min pour les questions et conseils.
L'oral blanc sera évalué **en compétences.**
L'élève se verra remettre la restitution papier de son oral blanc. La famille devra signer.

La famille sera contactée par le professeur principal, soit via la fiche complétée lors de l'oral blanc, soit par toute autre forme de contact, lorsque l'élève aura proposé un exposé fragile ou insuffisant.

Accompagnement/ entraînement :
Un tutorat est proposé aux élèves par les professeurs. Chaque professeur pourra suivre 3 élèves, en priorité les élèves qui ont des difficultés.
Mais il sera possible d'écouter et de conseiller aussi les élèves autonomes. Il est aussi possible de faire passer devant le groupe classe les élèves à l'oral.

L'élève utilisera un power point comme support. Ils sont formés en technologie par le professeur.

Examen final :
S'il y a présentation en langue étrangère, une des personnes du jury sera un professeur de LV.
Une grille d'évaluation est transmise aux parents et aux élèves retraçant les compétences à maîtriser en dehors de la maitrise du sujet :
Le respect de la durée imposée, la faculté à se détacher de ses notes, la faculté d'exposer sans réciter, le passage en langue étrangère, la maitrise et la préparation d'un support pertinent (diaporama, vidéo, affiche...), la posture, l'investissement.

Epreuves écrites du DNB
Deux brevets blancs écrits dans toutes les disciplines de l'examen, sont mis en place durant l'année. Il s'agit de mettre l'élève en situation d'examen. Les coefficients appliqués seront semblables à ceux utilisés en classe lors des évaluations sommatives ou de fin de chapitre.

Contrôle continu

Français

Il a été observé en 3e que selon le sujet du Devoir Maison (DM) la possibilité de copier (sur internet ou sur un camarade de classe) ou de se faire beaucoup aider à la maison est bien réelle. **Ces DM seront notés sous forme de compétences.** Les DM qui ne sont pas rendus sont notés sous forme de manquements dans pronote. (D2 Méthodes et outils pour apprendre). Evolution de l'élève, régularité, implication à l'oral, en l'absence du socle à partir de 2026, sont des compétences qui seront traduites dans une note chiffrée.

La règle d'un minimum de 10 notes par semestre sera appliquée et le rattrapage systématique des évaluations manquées sera organisé. Cette politique sera déployée dès la classe de 4ème pour ancrer cette culture dans l'établissement et lutter contre l'absentéisme stratégique.

Sciences

L'évaluation aide à accompagner les élèves dans leur orientation en mettant en lumière leurs points forts et leurs axes de progression, tout en servant de base concrète pour échanger avec les familles sur leur parcours.

3-4 devoirs sur table (évaluations sommatives) par semestre reprennent les notions des différents chapitres.

Les DM comptent pour la moitié d'un DST (Devoir sur Table)

Les TP (travaux pratiques notés comptent pour la moitié, voire le quart d'un DST

Le nombre de notes doit être significatif pour évaluer le niveau de l'élève

Mathématiques

Aménagements pédagogiques et les adaptations mis en œuvre en classe ou en atelier :

Des travaux de préparation en groupe ou en individuel et des évaluations intermédiaires permettent de mieux guider les élèves dans les apprentissages (adaptation des supports quand cela est possible, reformulation des consignes, choix de travaux différents en fonction des besoins, simplification de certaines données ou certaines consignes)

Des DM obligatoires avec des travaux non compliqués ou sous forme de quizz numérique avec un petit coefficient sont proposés pour que les élèves en difficulté puissent essayer par eux-mêmes.

Des travaux facultatifs notés pour les volontaires qui veulent aller plus loin ou qui voudraient rattraper une évaluation ratée, avec un petit coefficient pour que les évaluations en classe priment dans le calcul de la moyenne.

Les deux DNB Blancs sont comptés avec les mêmes coefficients que les évaluations sommatives en classe.

Histoire géographie / EMC

Le projet d'évaluation permet d'établir un cadre d'action clair face aux défis de l'évaluation. Les décisions prises visent à la fois à s'adapter aux nouvelles réalités (IA), à maintenir une flexibilité pédagogique (coefficients), et à renforcer la rigueur face à l'absentéisme, tout en assurant une communication transparente envers les familles.

Les évaluations de fin de chapitre et les brevets blancs constituent la base de la notation. Les devoirs à la maison sont jugés inexploitables en termes de notes en raison de l'usage systématique de l'IA (ChatGPT).

Pour valoriser la progression des élèves, l'idée d'une **"note d'investissement"** est proposée pour ajuster la moyenne des élèves sérieux et en progrès.
L'équipe d'histoire géographie applique un coefficient 1 pour le premier brevet blanc afin de ne pas pénaliser les élèves.

Pour un élève n'ayant qu'une seule note dans une matière, la moyenne pourra être mise "en attente" dans le Livret Scolaire Unique (LSU). L'équipe pédagogique décidera au cas par cas de la nécessité d'une évaluation complémentaire.

Allemand et plus généralement les LV

Chaque activité langagière est évaluée en classe plusieurs fois par semestre afin d'avoir une idée précise du niveau, de leur progrès aussi. Ces évaluations sont associées à une évaluation de compétence du socle.
Des contrôles de connaissances réguliers (lexique, grammaire, syntaxe, civilisation) et des évaluations formatives ont lieu Par ailleurs, les élèves seront évalués fin septembre /début octobre afin de les situer et de proposer les meilleurs d'entre eux à la certification (KM K).
Tous les élèves qui présentent la KMK suivent une préparation spécifique (ATP) et sont évalués en situation lors d'un KMK blanc mi-janvier.
Les élèves de 3eme bilingues passent tous la certification KMK. Des entrainements réguliers aux 3 activités langagières de l'épreuve écrite terminale sont mises en place dans le cadre de « Devoirs faits ».

Des devoirs A2+/ B1 notamment en production écrite et en compréhension sont proposés aux élèves de 3è pour la mesure des attendus du lycée.

En anglais une évaluation nationale de positionnement (Evalang) est instituée.

EPS

Une grille d'évaluation des compétences communes est proposée par l'équipe d'EPS et transmise aux élèves.

Entre en ligne de compte la Co-évaluation des élèves sur la base d'un critère simple, plutôt dans le cadre d'une évaluation formative. Le choix laissé aux élèves est variable en fonction de l'APSA.

Un minimum de 2 notes par semestre est appliqué.

EVALUATION en 6è

Évaluations nationales de début d'année en 6è

Les résultats sont transmis aux familles. Les élèves en besoin, bénéficient de remédiation en fluence, de soutien et d'approfondissement en mathématiques et français avec les P.E. de l'école élémentaire des Sources.

Un conseil ouvert aux élèves et aux parents est mis en place dès la rentrée de novembre : une classe = une soirée.

En Sciences (EIST)

Une grille est distribuée à chaque élève en début d'année avec des items sous forme de compétences.
L'évaluation permet d'adapter les pratiques pédagogiques (ex: remédiation, retour sur les productions de élèves, réflexions conduites en classe sur ces productions...).
QCM, phrases à compléter, questions simplifiées sont proposés pour les élèves à besoins spécifiques, comme ceux en UPE2A, tout en conservant les consignes correspondant au niveau réel de la classe. Cela, afin de favoriser l'inclusion et permet à chaque élève de progresser à son rythme.
Les élèves accompagnés par une AESH passent les contrôles dans une salle dédiée, ce qui permet un temps supplémentaire et des échanges individualisés. Les élèves UPE2A ou ULIS bénéficient également d'aménagements, comme des évaluations allégées ou l'utilisation de leurs cahiers.

En mathématiques

Existence d'une progression commune pour toutes les classes, avec mise en commun d'activités, une avancée à des rythmes similaires avec des objectifs minimums à atteindre par période. L'idée est de pouvoir évaluer tous les élèves sur des objectifs communs.
Évaluation commune par période, interne à la discipline
L'évaluation par compétences sera utilisée si cela est maintenu, mais en mathématiques l'évaluation chiffrée a tout son sens.
En ce qui concerne la quantité d'évaluations, entre les évaluations communes (c'est-à-dire préparées en réflexion commune mais pas obligatoirement faites à la même date), chaque professeur pourra évaluer les progrès des élèves sur certaines notions, évaluer des travaux en groupes, à la maison, sur ordinateur, facultatifs etc. Le type et la quantité dépendront de l'avancée des classes, chaque professeur en décidera pour sa classe.

En Français

La politique du "choc des savoirs" implique de revoir, compléter et/ou modifier l'évaluation par compétences utilisée actuellement.
Il a été décidé collégialement une « double notation ». Selon le format du devoir, selon la discipline, les élèves de 6è seront évalués soit par une note chiffrée soit par compétences.
Le bulletin comportera des notes et des compétences dans chaque discipline. A mi-semestre, une appréciation dans chaque discipline explicitera les résultats, et donnera des conseils.
La compétence vert foncé (très bonne maîtrise) équivaut à une note entre 18 et 20.

Des devoirs communs en mathématiques, français, histoire/géographie et sciences sont mis en place en fin d'année depuis 2024-2025.

5è et 4è

Réflexion sur l'évaluation en 5e et 4e

Les groupes de besoins ont suscité une réflexion sur les pratiques d'évaluation. En se concentrant sur les différents niveaux et besoins des élèves, les enseignants ont repensé leur approche de l'évaluation en adoptant des évaluations formatives, en offrant des évaluations adaptées qui tiennent compte des compétences et des difficultés de chaque élève.

En français, des changements de groupes sont décidés suite à l'évaluation commune du 1er semestre.

Proposer des parcours d'évaluation différenciés tout en préservant une certaine équité dans la notation n'est pas toujours facile. Le fait de laisser le choix de son parcours à l'élève permet de répondre, en partie, à cette problématique. Mais dans les faits, peu d'élèves ne sont pas allés jusqu'au bout lorsqu'il s'est agi d'une évaluation commune.

L'analyse des résultats a même permis d'ajuster les groupes de besoin mais aussi et surtout d'affirmer qu'un « 14 » dans le groupe des plus fragiles valait un « 14 » dans le groupe des plus agiles.

Rattrapage des évaluations

Les évaluations seront rattrapées de façon systématique, en programmant un créneau.

Lorsque l'absence répétée d'un élève aux évaluations est jugée par son professeur comme faisant peser un risque sur la représentativité de sa moyenne, une nouvelle évaluation est spécifiquement organisée à son intention.

Des conseils de classe ouverts sont institués en 4è en fin d'année scolaire.

Des devoirs communs en mathématiques, français, histoire/géographie sont mis en place en fin d'année depuis 20242025.